

# RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN



## Environnement opérationnel

### Contexte

La République islamique d'Iran accueille un groupe de réfugiés de longue date, le deuxième du monde par sa taille. En mars 2010, selon les informations communiquées par le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA), on dénombrait quelque 1 065 000 réfugiés enregistrés auprès des autorités, dont environ

1 021 600 Afghans et 43 800 Iraquiens. Il y a en outre quelque 4 000 réfugiés iraquiens, que le HCR a été autorisé à enregistrer en attendant que les autorités leur accordent un statut légal. Les personnes réfugiées dans le pays résident en majorité dans des zones urbaines ; environ 3 pour cent d'entre elles vivent néanmoins dans des zones d'installation.

Le HCR a facilité le retour de plus de 870 000 réfugiés depuis 2002, date à laquelle les rapatriements librement consentis ont commencé dans le cadre des Accords tripartites conclus par la

## Chiffres prévisionnels pour la République islamique d'Iran

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Afghanistan	1 022 500	1 022 500	1 022 500	1 022 500
	Iraq	47 900	47 900	47 900	47 900
	Ouzbékistan	40	40	40	40
	Pays divers	50	50	50	50
Demandeurs d'asile	Afghanistan	2 000	2 000	2 000	2 000
	Iraq	30	30	30	30
	Pays divers	100	100	100	100
<b>Total</b>		<b>1 072 620</b>	<b>1 072 620</b>	<b>1 072 620</b>	<b>1 072 620</b>



Jeunes Afghanes suivant un cours au camp de Rafsanjan, dans la province de Kerman.

HCR / S. ZENDEL

République islamique d'Iran, l'Afghanistan et le HCR. Remis en vigueur le 28 janvier 2010, après trois années de suspension, ces accords visent à créer des conditions propices au rapatriement librement consenti. Il a été convenu de réactiver 10 Comités de règlement des litiges afin d'aider les réfugiés avant que ceux-ci ne regagnent leur pays de leur plein gré, ainsi que quatre Centres de rapatriement librement consenti (deux en 2010 et deux en 2011).

Le nombre de réfugiés afghans enregistrés optant pour le rapatriement a diminué au cours des dernières années en raison d'une conjonction de facteurs, notamment des inquiétudes au sujet de l'insécurité et des problèmes socio-économiques observés en Afghanistan. Quelque 70 pour cent des réfugiés afghans et iraqiens enregistrés demeurant en République islamique d'Iran vivent dans le pays depuis 20 à 30 ans.

En juillet 2010, le Gouvernement de la République islamique d'Iran a recensé les ressortissants afghans sans papiers qui résidaient irrégulièrement dans le pays, dans le cadre d'un Plan de régularisation global. Plus d'1,5 million de personnes ont été enregistrées au cours de ce processus. En 2010, les autorités ont également mené à terme l'opération *Amayesh V*, destinée à réenregistrer les réfugiés afghans. Les personnes considérées comme vulnérables ou financièrement indigentes ont continué d'être exemptées du paiement des taxes municipales dont les réfugiés afghans enregistrés sont tenus de s'acquitter lorsqu'ils vivent en milieu urbain.

Quelque 300 000 permis de travail temporaires ont été distribués en 2009, ce qui a permis aux réfugiés afghans enregistrés de travailler en toute légalité dans le pays et de recevoir des allocations. Cependant, les procédures de renouvellement des permis de travail n'ont pas encore été mises en place et il faudra trouver des solutions pour venir en aide aux réfugiés afghans indigents qui ne peuvent verser les droits élevés requis pour la délivrance des permis.

## Objectifs et cibles prioritaires

### Principaux objectifs et cibles

- Procédures de protection équitables
  - Renforcer la protection des réfugiés afghans et iraqiens enregistrés, ainsi que l'environnement d'asile.

### Besoins et services essentiels

- Aider les ministères de la Santé et de l'Éducation à améliorer l'accès des réfugiés aux établissements médicaux et éducatifs.
  - Le taux de scolarisation des enfants réfugiés passe de 72 à 75 pour cent dans le primaire.
  - Les réfugiés les plus vulnérables peuvent accéder aux services de soins secondaires et tertiaires.
  - Tous les réfugiés ont accès aux services de santé primaire.

### Solutions durables

- Accroître les cibles en matière de réinstallation.
  - Quelque 3 000 personnes ou 600 familles sont réinstallées en 2011.
- Appuyer le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans et iraqiens enregistrés.
  - Environ 15 000 Afghans et Iraquiens regagnent leur pays de leur plein gré.

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	8
□ Effectifs totaux	119
Internationaux	10
Nationaux	102
JEA	2
Autres	5

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

*Literacy Movement Organization*

Ministères de l'Éducation et de la Formation ; de l'Intérieur – Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA) ; de la Santé et de la Formation sanitaire ; du Travail et de la Protection sociale

Organisations de formation technique et professionnelle

Organisme national d'aide sociale (*Behzisti*)

#### ONG :

Association pour la protection des enfants souffrant du cancer

*Iraq Refugee Aid Council*

### Partenaires opérationnels

#### Autres :

PAM

UNICEF

Les Afghans enregistrés résidant dans la province du Khouzistan ont été autorisés à déménager dans des zones d'installation pour réfugiés situées dans la province ou à opter pour le rapatriement librement consenti. Les zones d'installation désignées doivent être remises en état. Les Afghans enregistrés dans la province d'Hormozgan ont été autorisés à y demeurer jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2011. Au cours de cette période, les réfugiés devront choisir entre le rapatriement librement consenti et un déménagement dans la région occidentale du pays.

Le nombre limité de places de réinstallation représente une contrainte majeure pour le HCR en République islamique d'Iran. Depuis 2000, la réinstallation est utilisée essentiellement comme un instrument de protection, bénéficiant à moins d'un millier de réfugiés par an. En 2009, quelque 540 réfugiés afghans et 30 réfugiés iraqiens ont été acceptés par des pays de réinstallation. Lors des Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation en 2009 et à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est tenue la même année, le Gouvernement a appelé les pays de réinstallation à partager plus efficacement les charges. Le HCR continue à plaider pour une augmentation des contingents de places et pour un assouplissement des profils.

#### ○ Besoins

En 2010, les principaux résultats fournis par les évaluations participatives ont été centrés sur quatre thèmes : moyens de subsistance, santé, éducation et rapatriement librement consenti. Les résultats indiquent que les besoins les plus pressants des réfugiés, en milieu urbain comme dans les zones d'installation, ont trait à : (i) l'accès limité à l'assurance-maladie et le montant

élevé des frais médicaux ; (ii) les difficultés à faire face aux dépenses liées à l'éducation et aux frais de scolarité ; (iii) le petit nombre d'activités rémunératrices et le manque de sécurité de l'emploi ; et (iv) les structures limitées ou ambiguës de la gestion communautaire.

En s'appuyant sur ces résultats, le HCR cherchera à faire en sorte que ses partenaires, en particulier le Gouvernement, continuent à répondre aux besoins pressants des personnes relevant de sa compétence. Le Haut Commissariat entend apporter une aide au Gouvernement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et renforcer l'autosuffisance des réfugiés, en particulier de ceux qui ont des besoins spécifiques.

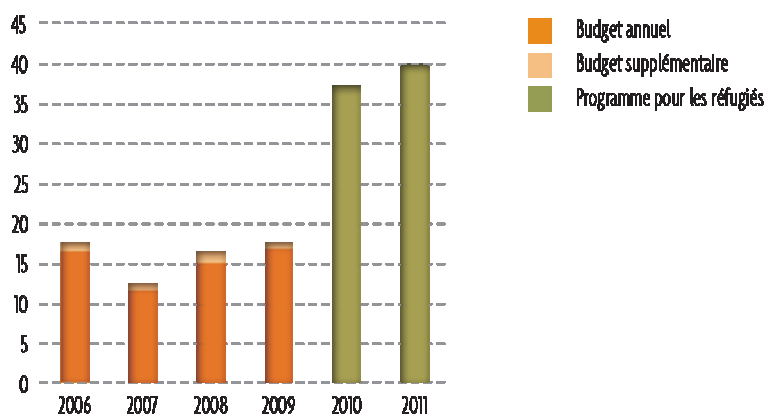
### | Stratégie et activités en 2011 |

Il importe d'accroître très sensiblement les possibilités de réinstallation offertes aux personnes réfugiées en République islamique d'Iran. Un groupe de contact, réunissant des pays de réinstallation potentiels, a été créé en 2010 pour examiner cette question. Lors de l'édition 2010 des Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation, ce groupe s'est dit disposé à doubler le nombre de places proposées en 2011 et à accroître la réinstallation au cours des années suivantes. Des pays de réinstallation envisagent également de financer des services et une assistance en faveur des réfugiés dans les communautés où ceux-ci vivent.

Le Haut Commissariat recommandera d'accorder des permis de travail temporaires aux réfugiés afghans et iraqiens enregistrés qui peuvent y prétendre et encouragera les autorités à exempter les réfugiés vulnérables du renouvellement des cartes d'identité et des permis de travail. Il cherchera à s'assurer

## Budget du HCR en République islamique d'Iran 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



que tous les rapatriements de réfugiés afghans et iraqiens enregistrés résultent d'un libre choix et facilitera ces rapatriements à titre individuel.

Le HCR se consacrera au renforcement des moyens d'existence des réfugiés, moyennant des formations professionnelles qui permettront aux familles de réfugiés vulnérables d'acquérir les qualifications nécessaires pour exercer un emploi rémunéré. Il cherchera également, en coopération avec les ministères de la Santé et de l'Éducation, à faciliter l'accès des réfugiés urbains à l'éducation et aux soins de santé primaire. Dans le même temps, le Haut Commissariat répondra aux besoins éducatifs des enfants déscolarisés, des adolescents et des adultes par le biais de cours d'alphabétisation.

En collaboration avec les autorités, l'Organisation lancera des projets dans des zones accueillant des réfugiés ou touchées par la présence de réfugiés. Elle appellera également le Gouvernement à accorder un statut officiel aux Iraquiens qui ont été enregistrés et reconnus d'emblée (*prima facie*) comme des réfugiés.

Les Comités de règlement des litiges dispenseront une aide juridique gratuite aux réfugiés afghans enregistrés qui souhaitent regagner leur pays ; dans le même temps, les Centres de rapatriement librement consenti leur fourniront des informations et d'autres formes d'aide.

#### ● **Contraintes**

Les conditions de sécurité et la situation économique devraient rester difficiles en Afghanistan, de sorte que le nombre d'Afghans réfugiés en République islamique d'Iran pouvant opter pour le rapatriement librement consenti sera limité. Bien qu'ils aient reçu des permis de travail temporaires, les réfugiés auront des difficultés à trouver du travail auprès d'employeurs iraniens, notamment parce que la demande d'emplois au sein de la population locale est forte. Le renouvellement des cartes de réfugiés et des permis de travail temporaires continuera de coûter cher. La situation générale incitera peut-être les Afghans à se joindre à des mouvements irréguliers en direction de pays tiers, en particulier de la Turquie.

Le nombre limité de pays et de places de réinstallation est une contrainte majeure pour le HCR.

Les conditions de vie générales des réfugiés afghans et iraqiens enregistrés devraient se dégrader en raison de la forte

inflation et de la suppression des subventions relatives à certains produits de première nécessité à compter de septembre 2010. Les autorités ont prévu d'accorder une indemnité financière aux familles iraniennes indigentes, mais n'envisagent pas d'en faire bénéficier des réfugiés enregistrés.

## | **Organisation et mise en œuvre** |

#### ● **Coordination**

Le BAFIA est le principal homologue opérationnel du HCR, mais les partenariats avec l'organisme national d'aide sociale (Behzisti), l'Organisation pour la promotion de l'alphabétisation (Literacy Movement Organization, LMO), les organisations caritatives et les orphelinats seront élargis. Le Haut Commissariat encouragera également des partenariats étroits avec les ministères de la Santé et de l'Éducation dans le cadre d'initiatives menées dans leurs domaines de compétence respectifs. Des ONG locales bénéficieront d'un appui pour venir en aide aux réfugiés.

En 2011, les possibilités de réinstallation seront renforcées au moyen d'un mécanisme d'orientation incluant le BAFIA, Behzisti, d'autres organismes gouvernementaux et des ONG. Le HCR collaborera avec le ministère du Travail sur les questions en rapport avec l'emploi des réfugiés.

Le HCR coopère avec le PAM dans le cadre du Programme d'aide alimentaire exécuté dans les zones d'installation de réfugiés. En 2011, le PAM fournira des vivres aux réfugiés vulnérables vivant dans des zones d'installation officielles, dont quatre nouvelles zones situées à Yazd et Sarvestan.

## | **Informations financières** |

La suppression des subventions publiques relatives aux produits de première nécessité en République islamique d'Iran aura un impact important sur les réfugiés ; aussi sera-t-il nécessaire d'augmenter le budget pour renforcer l'autosuffisance ainsi que les moyens d'existence identifiés au moyen d'une évaluation réalisée avec les parties prenantes, les autorités, les réfugiés et les partenaires non gouvernementaux. Le HCR aura également besoin de fonds supplémentaires pour assurer un accès optimal à l'éducation et améliorer l'enregistrement ainsi que le profilage. Les activités axées sur le secteur de la santé ont progressivement augmenté depuis 2006.

## **Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent**

- Environ 30 pour cent des réfugiés vulnérables ne recevront pas d'assistance.
- Le HCR ne pourra pas poursuivre la réinstallation, le rapatriement et le transfert des réfugiés vivant au Khouzistan.
- La capacité du HCR à plaider la cause des personnes relevant de sa compétence sera amoindrie.

## Budget 2011 pour la République islamique d'Iran (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>		
Cadre juridique national	236 296	236 296
Coopération avec les partenaires	126 432	126 432
Politiques de développement national	168 458	168 458
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	122 057	122 057
Accès au territoire	29 929	29 929
Non-refoulement	38 680	38 680
Sous-total	<b>721 852</b>	<b>721 852</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>		
Enregistrement et établissement de profils	1 876 996	1 876 996
Accès aux procédures d'asile	75 512	75 512
Définitions du réfugié et de l'apatride	168 911	168 911
Détermination de statut juste et efficace	75 512	75 512
Documents d'état civil	471 392	471 392
Sous-total	<b>2 668 322</b>	<b>2 668 322</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	333 300	333 300
Protection des enfants	421 778	421 778
Liberté de mouvement	141 533	141 533
Détention non arbitraire	141 533	141 533
Accès aux solutions juridiques	898 637	898 637
Sous-total	<b>1 936 782</b>	<b>1 936 782</b>
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>		
Nutrition	692 517	692 517
Eau	266 332	266 332
Abris et autres infrastructures	1 585 792	1 585 792
Articles ménagers et d'hygiène de base	538 986	538 986
Soins de santé primaire	6 227 367	6 227 367
VIIH et sida	997 421	997 421
Éducation	6 311 213	6 311 213
Services d'assainissement	558 660	558 660
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	3 389 740	3 389 740
Sous-total	<b>20 568 029</b>	<b>20 568 029</b>
<b>Autogestion et participation communautaires</b>		
Évaluation participative et mobilisation communautaire	269 196	269 196
Autogestion de la communauté et représentation équitable	336 701	336 701
Gestion et coordination des camps	256 556	256 556
Autosuffisance et moyens d'existence	5 236 605	5 236 605
Sous-total	<b>6 099 058</b>	<b>6 099 058</b>
<b>Solutions durables</b>		
Stratégie de solutions durables	811 222	811 222
Retour volontaire	2 357 594	2 357 594
Réinstallation	1 326 252	1 326 252
Sous-total	<b>4 495 068</b>	<b>4 495 068</b>
<b>Relations extérieures</b>		
Relations avec les donateurs	175 564	175 564
Mobilisation des ressources	194 524	194 524
Partenariats	188 690	188 690
Information publique	218 831	218 831
Sous-total	<b>777 610</b>	<b>777 610</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>		
Chaîne d'approvisionnement et logistique	470 648	470 648
Gestion de programme, coordination et appui	2 213 739	2 213 739
Sous-total	<b>2 684 387</b>	<b>2 684 387</b>
<b>Total</b>	<b>39 951 108</b>	<b>39 951 108</b>
<b>Budget 2010 révisé</b>	<b>37 018 562</b>	<b>37 018 562</b>